



## Un Rhônalpin sur trois est diplômé du supérieur

**A**vec un tiers de diplômés du supérieur, Rhône-Alpes se place en première position des régions de province. L'écart de niveau de formation favorable à Rhône-Alpes est en partie lié à la composition sociale de ses résidents. Le niveau de formation des résidents rhônalpins résulte aussi des mobilités interrégionales. La région retient deux tiers de ses diplômés, et en attire de nombreux d'autres régions françaises et de l'étranger : 45 % des diplômés résidant en Rhône-Alpes n'y sont pas nés.

Florence Léger, Benjamin Beaumont

Dans sa stratégie de coordination des politiques économiques au sein de l'Union européenne, l'Europe préconise une élévation du capital humain, en favorisant la poursuite d'études supérieures et la formation tout au long de la vie. Être diplômé du supérieur augmente en effet les chances d'accéder plus rapidement et durablement à l'emploi.

### Rhône-Alpes, première région de province pour le taux de diplômés du supérieur

En 2012, un tiers de la population adulte rhônalpine est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou est en cours d'étude (32,0 %). C'est un taux supérieur de 2,5 points à celui du niveau national. Si cette proportion est loin de celle observée en Île-de-France (42,1 %), elle place toutefois la région au premier rang des régions de province, juste devant Midi-Pyrénées (31,6 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (29,4 %). Quelle que soit la classe d'âge, la proportion des Rhônalpins les plus diplômés est toujours supérieure à la moyenne de France de province. L'écart est plus fort dans la première partie de la vie active : c'est surtout chez les plus jeunes que la région compte ses diplômés. En se plaçant dans le cadre du nouveau maillage territorial, la région Auvergne-Rhône-Alpes reste aussi au premier rang des régions de province (30,6 %). (figure 1)

### Un niveau de formation lié à celui des générations précédentes

D'une décennie à l'autre, les écarts observés entre les régions évoluent peu, même si l'élévation du niveau des diplômes pour les plus jeunes est générale. En 1990, Rhône-Alpes présentait déjà une forte part de personnes diplômées du supérieur parmi les personnes résidentes, derrière la région capitale.

L'écart de niveau de formation favorable à Rhône-Alpes est ainsi lié en partie à la structure sociale de ses résidents, susceptible de se renouveler d'une génération à l'autre (figure 2). Ainsi, à titre de référence, en 2010, 2011 et 2012, 62 % des enfants de cadres ou de professions intermédiaires sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit deux fois plus que les enfants d'employés et d'ouvriers.

### 1 1,8 million de diplômés du supérieur ou en cours d'études en Auvergne Rhône-Alpes

Nombre et part des personnes diplômées du supérieur ou en cours d'études selon la région de résidence, en 2012

Région de résidence	Nombre de diplômés du supérieur	Part des diplômés du supérieur (en %)
Rhône-Alpes	1 565 400	32,0
Auvergne	268 000	24,6
<b>Auvergne Rhône-Alpes</b>	<b>1 833 400</b>	<b>30,6</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 150 700	29,4
Bourgogne	299 700	22,9
Franche-Comté	228 700	25,0
Languedoc-Roussillon	600 000	28,0
Midi-Pyrénées	737 000	31,6
Nord-Pas-de-Calais	792 400	25,7
Île-de-France	3 842 500	42,1
<b>France entière</b>	<b>14 984 000</b>	<b>29,5</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2012

### La région retient les deux tiers de ses diplômés

Au-delà de la reproduction sociale, le niveau de formation des résidents rhônalpins résulte aussi des mobilités interrégionales. Rhône-Alpes se distingue par sa forte capacité à retenir ses diplômés de l'enseignement supérieur nés sur le territoire. Ainsi, en 2012, seuls 30 % des natifs de la région titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études n'y résident plus.

